

**Délibération  
du Conseil de Communauté****Extrait du registre des délibérations du  
Conseil de Communauté**

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 59  
Membres absents : 19  
Procurations : 07

**Séance du 26 février 2025**  
L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 26 du  
mois de février, à 18 h, le Conseil de  
Communauté, légalement convoqué, s'est  
réuni au Centre de Secours Principal des Trois  
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc  
Deichtmann, Président de Saint-Louis  
Agglomération

Date de convocation : 20/02/2025  
Date de transmission : 03/03/2025  
Date de mise en ligne : 04/03/2025

**Présents :**

Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, M. ECKES Raymond, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GARNIER Fabienne, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, M. PILLERI Angelo, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël, M. SAVARY Nicolas, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

**Absents excusés :**

M. ADRIAN Daniel, M. BERNASCONI Gilbert, Mme CAZES Hélène, Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. FERON Jules, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), Mme ROSSE Christiane (pouvoir à M. ROUDAIRE Joël), M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WILLER Christèle, Mme ZAKRZEWSKI Valérie (pouvoir à M. BOHLY Dominique)

**Secrétaire de séance :**

Mme SCHMIDIGER Pascale

## 18<sup>ème</sup> QUESTION

### Lancement de l'appel à projets 2025 « Les Pas Perdus » (DELIBERATION n° 2025-018)

Il s'agit de poursuivre la dynamique d'actions autour de la valorisation des fruits et légumes non récoltés du territoire. A travers l'appel à projets « Les Pas Perdus », les communes, associations et entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire de Saint-Louis Agglomération, qui font vivre le territoire toute l'année, sont invitées à contribuer à un projet qui limite le gaspillage alimentaire, qui crée du lien et valorise les productions locales.

Cet appel à projets vise à identifier une ou des structures souhaitant organiser en saison des demi-journées conviviales de ramassage de fruits et légumes.

Conformément au règlement de l'appel à projets ci-annexé, Saint-Louis Agglomération ciblerait des projets respectant l'ensemble des critères suivants :

- Organiser au moins un événement avant la fin de l'année 2025 de cueillette de fruits et légumes non récoltés, sur le territoire de Saint-Louis Agglomération ;
- Contribuer à la réduction du gaspillage alimentaire dû aux excès de fruits et légumes non récoltés sur le territoire ;
- Valoriser l'intérêt de la préservation des vergers traditionnels sur le territoire pour la biodiversité et les paysages ;
- Assurer la gratuité de l'opération pour les participants ;
- Privilégier l'adhésion à une démarche solidaire et sociale : une partie des récoltes devra être destinée à des publics spécifiques : personnes en situation de précarité, personnes porteuses de handicap, ou autres...

Afin d'encourager ces initiatives locales, il est proposé que la collectivité soutienne financièrement les projets retenus, dans la limite de l'enveloppe budgétaire (dont le montant sera arbitré dans le cadre de l'élaboration du budget primitif 2025). Saint-Louis Agglomération se tiendrait également aux côtés des lauréats sur les aspects de communication et de logistique.

Les candidatures, attendues entre le 17 mars et le 4 mai 2025, seront analysées en fonction des motivations des porteurs. L'attribution des subventions fera l'objet d'une validation par Saint-Louis Agglomération.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le lancement de l'appel à projets « Les Pas Perdus » 2025 ;
- d'approuver le règlement de l'appel à projets tel qu'annexé à la présente délibération ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à prendre les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

---

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 28 février 2025

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMAN

